



Vous maîtrisez des compétences du métier d' **TUTEUR/TUTRICE EN ENTREPRISE** **Faites-les reconnaître dans un Centre de validation !**

Après la réussite d'une **épreuve de validation** (mise en situation professionnelle), vos compétences seront reconnues officiellement par la **Région wallonne**, la **Communauté française** et la **Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale**.

Obtenez alors un ou plusieurs Titre(s) de compétence associé(s) au métier de tuteur(rice) en entreprise. Le Titre de compétence est un **document officiel** qui atteste de votre **maîtrise d'une partie de métier**. Vous pouvez l'utiliser pour augmenter vos chances de **décrocher un job** et pour **accéder plus facilement à des formations**.

Qu'est-ce que le métier "Tuteur(rice) en entreprise" ?

Définition du métier Un tuteur est un travailleur que l'entreprise affecte à la formation, à l'accompagnement et à l'intégration de certaines personnes en milieu professionnel.

Comment obtenir un Titre de compétence ?

Pour faire valider vos compétences et obtenir un Titre de compétence, il vous faut réussir une épreuve de validation (mise en situation professionnelle). Celle-ci est gratuite moyennant la demande et l'inscription préalable auprès du Centre de validation.

Qui peut se présenter à ces épreuves de validation ?

Toute personne (H/F) à partir de 18 ans, quelle que soit la manière dont elle a acquis ses compétences.

Titres disponibles

Accueillir, assurer la formation et l'évaluation de l'apprentissage d'un tuteuré **Quelles compétences seront vérifiées lors de l'épreuve?**

Accueillir le tuteuré

- Prendre connaissance du profil du tuteuré en lien avec les objectifs de formation
- Préparer les collaborations internes à l'entreprise
- Préparer le poste de travail
- Faire connaissance avec le tuteuré
- Préciser les objectifs du plan de formation
- Donner et expliquer le descriptif de fonction
- Expliquer les règles de sécurité et d'hygiène, l'utilisation des équipements et des vêtements de travail
- Expliquer le planning de travail.
- Intégrer le tuteuré auprès de ses collègues et de son environnement de travail

Accompagner le tuteuré

- Expliquer les pratiques, les usages, les situations de travail et les tâches à accomplir



- Clarifier les usages explicites ou implicites de la fonction en entreprise (faire référence au règlement de travail, organigrammes, ligne hiérarchique, méthodes de travail)
- Décrire et transmettre les tâches composant son métier.
- Transmettre les différents aspects du métier ou de la fonction (environnement, culture de l'entreprise, déontologie, les bénéficiaires et leurs caractéristiques)
- Communiquer efficacement avec le tuteur (écouter, répondre à ses questions, ne pas divulguer des éléments confidentiels, reformuler des consignes ou indications)
- Transmettre une image objective et positive de son métier, de sa fonction (apports et contraintes)
- Motiver le tuteur dans son apprentissage professionnel.
- Aider le tuteur à réfléchir sur ses pratiques et sur son vécu.

Assurer la formation du tuteur

- Opérationnaliser le plan de formation (progression des tâches permettant d'acquérir les compétences visées)
- Préciser la signification et la raison d'être des tâches.
- Faire exercer les tâches suivant une complexité croissante
- Transmettre des consignes (claires, cohérentes et contextualisées)
- Mettre en situation sur le poste de travail
- Utiliser du matériel didactique disponible
- Utiliser les différentes méthodes d'apprentissage aux moments appropriés (essais-erreurs, démonstration, etc.)
- Faire le lien avec les références de formation théorique et leur application en entreprise
- Participer, le cas échéant, à la synergie entreprise/opérateurs de formation et d'enseignement pour assurer la cohérence des apprentissages

Assurer l'évaluation et le suivi de l'apprentissage du tuteur

- Vérifier régulièrement la compréhension, l'acceptation et l'assimilation de la fonction et du travail à accomplir.
- Donner régulièrement des feedbacks constructifs (points forts et points faibles) sur le comportement, les prestations et le résultat.
- Conforter les bonnes pratiques du tuteur (aide à la confiance en soi, en ses compétences)
- S'entretenir d'une manière régulière avec le responsable du tuteur sur la suite de la formation et/ou de l'accompagnement du tuteur
- Adapter le parcours en fonction des entretiens de suivi avec les personnes et/ou opérateurs concernés
- Établir un bilan de l'ensemble du parcours, qui tienne compte de l'évolution du tuteur pendant toute la période de formation ou d'insertion.
- Proposer un plan d'action pour améliorer l'activité professionnelle future du tuteur.

Sur base de quels critères le jury jugera-t-il votre travail?

- L'expérience du tuteur est significative
- L'accueil du tuteur est correctement préparé
- La formation du tuteur est assurée de manière précise
- L'évaluation et le suivi de l'apprentissage sont pertinents
- Les compétences relationnelles du tuteur sont suffisantes



Durée de l'épreuve

L'épreuve dure deux heures, formalités d'accueil et lecture de consignes comprises.

Plus d'informations ?

Renseignez-vous !

En Région wallonne auprès d'un Carrefour Emploi Formation

- Carrefour Emploi Formation d'Arlon T. 063 67 03 32
- Carrefour Emploi Formation de Charleroi T. 071 23 05 03
- Carrefour Emploi Formation de Huy T. 085 27 41 31
- Carrefour Emploi Formation de La Louvière T. 064 23 90 50
- Carrefour Emploi Formation de Marche-en-Famenne Tél 084 24 58 61
- Carrefour Emploi Formation de Liège T. 04 254 57 42
- Carrefour Emploi Formation de Mons T. 065 38 21 00
- Carrefour Emploi Formation de Mouscron T. 056 85 51 50
- Carrefour Emploi Formation de Namur T. 081 48 67 07
- Carrefour Emploi Formation de Brabant Wallon T. 067/ 88 42 40
- Carrefour Emploi Formation de Tournai T. 069 88 11 00
- Carrefour Emploi Formation de Verviers T. 087 59 03 00

N° vert du Forem : 0800/93 947

www.leforem.be

En Région bruxelloise auprès de Bruxelles Formation Carrefour

T. 0800 555 66

Vous souhaitez vous inscrire en tant que candidat ?
Vous connaissez suffisamment le métier de Tuteur(rice) en entreprise ainsi que ses exigences.
Vous disposez d'assez d'informations sur la manière dont vos compétences vont être évaluées.

Prenez rendez-vous !

Aux Centres de validation de :

- Centre bruxellois de validation Tuteur en entreprise - SFPME - 02/800 81 13

